



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bourgogne-Franche-Comté

La Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfète de la Côte d'Or  
*Chevalier de la Légion d'Honneur*  
*Officier de l'ordre national du Mérite*

**ARRÊTÉ** N° 17-558 BAG

**portant nomination des membres de la commission consultative  
chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant  
pour la région Bourgogne-Franche-Comté**

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif aux missions et à l'organisation des directions régionales des affaires culturelles ;

**VU** le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

**SUR** proposition du directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté :

***ARRÊTE***

**Article 1**

Il est institué auprès de la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté une commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant.

**Article 2**

Sont nommées, membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant de la région Bourgogne-Franche-Comté, pour les années 2018 et 2019, les personnalités qualifiées suivantes :

Pour le collège Théâtre, arts de la rue et arts du cirque :

- Madame Virginie BOCCARD, directrice des Scènes du Jura, Lons-le-Saunier
- Madame Marie-Pierre CABURET, conteuse, A la lueur des contes, Mathay
- Madame Emilie CAMELIN, responsable du service culturel du CROUS, Besançon
- Madame Céline CHATELAIN, directrice du service culturel, ville de Morteau
- Madame Sarah FAVIER, administratrice de la compagnie Plexus Polaire, Auxerre
- Madame Nadège GAUTHIER, coordinatrice du festival OFF du Centre national des arts de la rue et Espace Public, Chalon-sur-Saône
- Madame Cille LANSADE, chorégraphe et danseuse, compagnie Anomalie, Auxerre
- Madame Marie LLANO, professeur, Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon
- Madame Anne MONFORT, metteuse en scène, Compagnie Day for Night, Belfort
- Madame Véronique PHILIBERT, secrétaire générale du Théâtre Dijon Bourgogne, Dijon
- Madame Laure SEGUETTE, co-directrice de la compagnie Le Détour, Mâcon
- Madame Marion VALLEE, secrétaire générale, Centre dramatique national, Besançon
- Monsieur Daniel BOUCON, directeur de scène nationale à la retraite, Besançon
- Monsieur Pascal DORES, directeur de La Transverse, Corbigny
- Monsieur Christian DUCHANGE, directeur artistique de la compagnie l'Artifice et de La Minoterie, Dijon
- Monsieur Guillaume DUJARDIN, enseignant, metteur en scène, directeur du festival de caves, Besançon
- Monsieur Gilles GALERA, ancien directeur de l'espace culturel Louis Aragon, Saint-Valliers
- Monsieur Patrice JOUFFROY, metteur en scène, compagnie Théâtre Group', Lons-le-Saunier
- Monsieur Pierre KECHKEGUIAN, directeur du Théâtre d'Auxerre
- Monsieur Jean-Luc REVOL, directeur de la Maison de la culture de Nevers Agglomération
- Monsieur Jérôme ROUSSELET, co-directeur de Côté Cour, Besançon
- Monsieur Nicolas ROYER, directeur adjoint de l'Espace des Arts, Chalon-sur-Saône
- Monsieur Jérôme THOMAS, directeur artistique, compagnie ARMO, Dijon

**Article 3**

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

**Article 4**

Le directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne- Franche-Comté.

Fait à Dijon, le - 4 DEC. 2017

La Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté



Christiane BARRET